

Depuis 2002, la gestion des ordures ménagères relève de la compétence du SICTOM (Syndicat Intercommunal du Traitement des Ordures Ménagères).

Le SICTOM gère sur le territoire du Haut-Béarn la collecte des ordures ménagères, la collecte sélective et 6 déchetteries.

Depuis 1998, une partie des déchets ménagers (papier, journaux, magazines, verre) font l'objet d'un recyclage grâce au tri de chacune et chacun ! Comme le souligne le SICTOM, « du bon respect des consignes de tri dépendent le coût de la collecte mais aussi la qualité et quantité de matériaux recyclés ».

Les objectifs majeurs du recyclage sont les suivants :

- limiter le volume de déchets à enfouir ou à incinérer
- économiser les matières premières

Pour des informations complémentaires sur le devenir de vos déchets, les méthodes de tri et les modifications des horaires de collecte des déchets ménagers : <http://www.sictom-hautbearn.com/accueil.html>

SICTOM du Haut-béarn Rue du Pic d'Ayous 64400 OLORON-SAINTE-MARIE

Tel : 05.59.39.55.10 – Fax : 05.59.39.91.34